

# Compte-rendu du Conseil Municipal

Séance du 29 mars 2008

L'An deux mille huit,  
le 29 mars à vingt heures trente,

le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Jean-Claude MOREL, Maire.

Etaient présents:

Jean-Claude MOREL, Roland PEPIN, Francette PAGES, Serge COUDERT, Bernard DOMAISON, Eric FAISANDIER, Pierre-Jean MONTAVI, Christian PLANQUE, Isabelle THIOULOUSE, Bernard VEYSSEYRE.

Etait absent excusé:

Michel FOUGEROUSE

Conformément à l'ordre du jour, les points suivants ont été évoqués:

**Création d'une voie au Mazel:**

La commune demande l'intervention de la DDE dans le cadre de l'Aide Technique de l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire afin de bénéficier d'une étude gratuite concernant la création d'une voie au Mazel permettant de contourner le passage étroit situé au centre du village.

**Eau potable:**

Le Maire est chargé par le Conseil Municipal de récupérer les études et les données concernant les ressources en eau potable existantes sur l'ensemble de la commune auprès de la DDAF et du Bureau de Recherches Géologiques et Minières.

**Cimetière communal:**

La procédure permettant à la commune de récupérer des concessions abandonnées va être lancée pour 4 concessions.

**Aménagement de la traversée du bourg:**

La commune va solliciter la DDE afin qu'elle assure une mission de maîtrise d'oeuvre pour les futurs travaux au bourg le long de la Route Départementale, du cimetière jusqu'au pont.

**Urbanisme:**

Compte-tenu de la difficulté de disposer de terrains constructibles dans le bourg, la commune va effectuer une procédure de renseignements d'urbanisme concernant les parcelles E480 et A700 afin de savoir si la partie basse de ces terrains est constructible.

**Complexe hydroélectrique de Monistrol-Poutès-St Préjet:**

Le Conseil Municipal affirme son soutien à l'ensemble du complexe hydroélectrique de Monistrol d'Allier, avec le maintien du barrage de Poutès et le renouvellement de la concession permettant l'exploitation des chutes d'eau sur l'Allier et sur l'Ance du Sud pour une durée de 40 ans.

Le Conseil Municipal se déclare également favorable à un éventuel suréquipement de la chute sur l'Ance du Sud entre St Préjet et le barrage de Pouzas permettant ainsi d'augmenter la production d'énergie renouvelable.

**Achat d'un terrain à Donzac:**

Afin de maintenir une utilisation publique d'un chemin, le Conseil Municipal décide d'acheter l'emprise de ce chemin sur la parcelle A264, soit environ 110 m<sup>2</sup>, au prix de 9,50 € le m<sup>2</sup> correspondant au prix d'achat que le propriétaire vient de déboursier. La deuxième partie du chemin, sur la parcelle A263, d'une surface d'environ 350 m<sup>2</sup>, est cédée gratuitement à la commune, conformément à la promesse faite par le passé par les propriétaires. Un document d'arpentage sera réalisé pour l'ensemble du chemin.

**Location du chalet n°10:**

Le Conseil Municipal accepte la demande d'un particulier concernant la location d'un chalet pour une durée d'au moins 6 mois à compter du 1er avril.